

1.1 Catégories d'entreprises

La loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008 a introduit une définition de l'**entreprise** et de sa taille (décret n° 2008-1354) à partir de critères économiques qui conduit à une meilleure vision du tissu productif. Approchée par la notion de **groupes**, cette définition est, depuis 2013, affinée par un travail de **profilage** pour les plus grands d'entre eux. En 2015, on dénombre alors 3,82 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles, dont 3,70 millions correspondent à une seule unité légale indépendante.

Cette définition économique de l'entreprise révèle la forte concentration du tissu productif en France. Sur ces 3,82 millions d'entreprises, 287 **grandes entreprises** (GE) emploient 3,9 millions de salariés en équivalent temps plein (ETP), soit 29 % du total. À l'opposé 3,67 millions, soit 96 %, sont des **microentreprises** ; elles emploient 2,4 millions de salariés en ETP (18 % du total). Par-delà ce dualisme, se dessine une partition assez équilibrée de la valeur ajoutée ou de l'emploi : près de 5 800 **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) et 140 000 **PME** non microentreprises emploient respectivement 25 % et 28 % des salariés (ETP).

Le secteur le plus concentré est celui des activités financières et assurances. 26 grandes entreprises y emploient 74 % des salariés. L'industrie comme l'information-communication sont organisées autour de grandes entreprises et d'ETI. Dans l'industrie,

91 grandes entreprises et 1 682 ETI emploient respectivement 32 % et 34 % des salariés en ETP. Dans l'information-communication, près d'une vingtaine de grandes entreprises et 281 ETI emploient respectivement 39 % et 27 % des salariés. Les différentes catégories ont un poids proche de la moyenne dans les activités rassemblant le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration. En effet, une grande diversité d'acteurs couvre ces activités, des grandes entreprises internationalisées jusqu'aux microentreprises qui desservent un marché de proximité. Dans les services, qu'ils soient destinés aux particuliers (enseignement, santé, action sociale, autres services), ou orientés vers les activités spécialisées scientifiques et techniques (qui incluent notamment les professions libérales), la majorité des salariés travaillent dans les PME, y compris les microentreprises (56 % et 62 % respectivement). Dans la construction, en dépit de la présence d'une dizaine de grandes entreprises, la surreprésentation des PME (y compris microentreprises) est encore plus forte (73 % des salariés).

Dans les secteurs non financiers, les grandes entreprises dégagent près d'un tiers de la valeur ajoutée (VA), les ETI un quart, les deux autres catégories en réalisent le reste à parts à peu près égales (autour de 20 %). 57 % de la VA est ainsi produite par près de 6 000 entreprises (GE et ETI) qui réalisent aussi 85 % des exportations. ■

Définitions

Dans le décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008, l'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services et jouissant d'une certaine autonomie de décision. Quatre catégories d'entreprises y sont définies :

- les **petites et moyennes entreprises** (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros ;

- parmi elles, les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;

- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui, d'une part, occupent moins de 5 000 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;

- les **grandes entreprises** sont des entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Groupe : ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital et parmi lesquelles l'une exerce sur les autres un pouvoir de décision.

Considérer un groupe de sociétés comme une seule entreprise quelle que soit sa taille est une approximation. En effet, certains conglomerats diversifiés sont formés de branches quasi autonomes qui devraient en toute rigueur être considérés comme autant d'entreprises. Identifier au sein des groupes de telles entreprises au sens du décret de 2008 et reconstituer les variables économiques au niveau de ces entreprises est un travail de grande ampleur, dit de **profilage**. Pour les données 2015 est intégré le résultat du profilage de 51 grands groupes. En identifiant plusieurs entreprises au sein de groupes diversifiés, ce profilage génère 115 entreprises : 68 GE, 42 ETI et 5 PME.

Pour en savoir plus

- *Les entreprises en France*, coll. « Insee Références », éditions 2015 et 2016.
- « Quatre nouvelles catégories d'entreprise », *Insee Première* n° 1321, novembre 2010.

Catégories d'entreprises 1.1

1. Principales caractéristiques des entreprises par catégorie en 2015

	GE	ETI	PME hors MIC	MIC ¹	Ensemble
Entreprises, y compris activités financières et assurances					
Nombre d'entreprises	287	5 753	139 941	3 674 141	3 820 122
Nombre d'unités légales en France	28 178	54 895	266 031	3 723 742	4 072 846
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	4 235	3 657	4 259	2 745	14 897
Effectif salarié ETP (en milliers)	3 900	3 337	3 792	2 449	13 478
Entreprises hors activités financières et assurances²					
Nombre d'entreprises	261	5 596	139 454	3 663 665	3 808 976
Nombre d'unités légales en France	19 391	54 327	264 597	3 712 486	4 050 801
Effectif salarié au 31/12 (en milliers)	3 645	3 595	4 241	2 742	14 222
Effectif salarié ETP (en milliers)	3 354	3 280	3 775	2 446	12 855
Chiffre d'affaires (en milliards d'euros)	1 338	1 165	834	540	3 877
Chiffre d'affaires à l'export (en milliards d'euros)	345	232	87	19	682
Valeur ajoutée hors taxes (en milliards d'euros)	342	279	251	218	1 090
Chiffre d'affaires par salarié ETP (en milliers d'euros)	398,8	355,3	220,8	220,9	301,6
Immobilisations corporelles / salarié ETP ³ (en milliers d'euros)	313,0	200,0	100,8	95,4	180,5

1. Pour les microentreprises, les ratios par salarié doivent être interprétés avec prudence, en l'absence d'information sur le statut du chef d'entreprise et la façon dont il se rémunère.

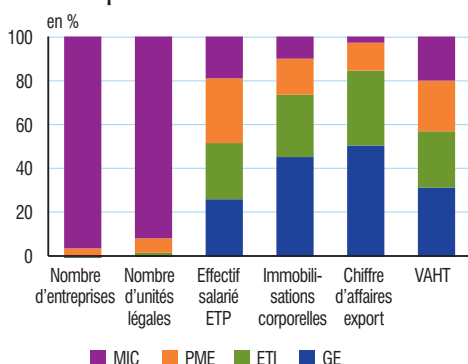
2. Ce champ inclut néanmoins les entreprises ayant une activité principale de *holding* ou de services auxiliaires aux services financiers et aux assurances.

3. Les immobilisations corporelles par salarié et le total de bilan par salarié sont calculés non sur l'ensemble des entreprises, mais sur celles ayant des obligations déclaratives sur le bilan.

Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, *Ésane, Clap, Lifi 2015*.

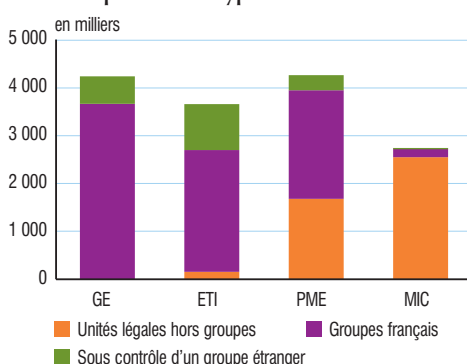
2. Caractéristiques selon la catégorie d'entreprises en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles, hors activités financières et assurances.

Source : Insee, *Ésane, CLAP, Lifi 2015*.

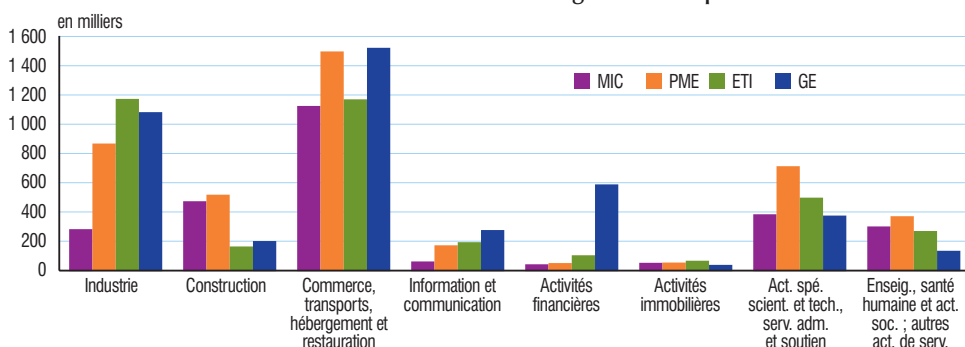
3. Effectifs salariés au 31/12 selon la catégorie d'entreprises et le type de contrôle en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, *Ésane, CLAP, Lifi 2015*.

4. Effectifs au 31/12 selon le secteur d'activité et la catégorie d'entreprise en 2015



Champ : France, entreprises non agricoles.

Source : Insee, *Ésane, CLAP, Lifi 2015*.